



Formulaire de Demande de subsides 2021

à renvoyer impérativement avant le 01/07/2021

à l'Administration communale de Grâce-Hollogne
Services des Finances
Rue de l'Hôtel communal, 2
4460 Grâce-Hollogne

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

DEMANDE N° :

REÇUE LE :

CONSEIL COMMUNAL DU :

ENGAGEMENT N° :

COLLEGE DU :

Informations générales

1. Nom de l'association :

2. Siège social :

3. Date de création :

4. N° de compte bancaire :

5. Constitué en :

- Asbl : oui / non

- Association de fait : oui / non

- Autre :

6. N° d'entreprise :

7. Assujetti à la T.V.A. : oui / non / assujetti partiel :

Direction de l'association

PRESIDENT : - Nom :

- Adresse :

.....

- Téléphone / GSM :

- Email :

SECRETAIRE : - Nom :

- Adresse :

- Téléphone / GSM :

Service Finances • Rue de l'Hôtel Communal, 2 • 4460 Grâce-Hollogne

Tél : + (32 - 4) 233 89 13 • Fax : + (32 - 4) 231 38 10 • Compte financier : 091-0004227-85 • Site : www.grace-hollogne.be

Nos bureaux sont accessibles au public tous les jours ouvrables de 8h15 à 12h00 et de 12h45 à 16h30.

- Email :

TRESORIER : - Nom :

- Adresse :

.....

- Téléphone / GSM :

- Email :

Activités de l'association

L'association inscrit son objet social dans le domaine :

- sportif
- culturel
- de la jeunesse
- de l'action sociale
- autre :

Nature des activités :

Lieu habituel des activités et réunions :

Public visé :

- Enfants/adolescents - nombre de personnes touchées :
- Adultes - nombre de personnes touchées :
- Intergénérationnel - nombre de personnes touchées :
- Public spécifique (ex. : malades du cancer) - Lequel ? :
- nombre de personnes touchées :
- Autre :

Disposez-vous d'une liste de membres effectifs ?

- Oui - Combien de membres compte-t-elle ?
- (comme l'attestent les documents que je joins en guise de preuve)
- Non

Percevez-vous une cotisation de la part de vos membres ?

- Oui - De quel montant ? :
- Non

Service Finances • Rue de l'Hôtel Communal, 2 • 4460 Grâce-Hollogne

Tél : + (32 - 4) 233 89 13 • Fax : + (32 - 4) 231 38 10 • Compte financier : 091-0004227-85 • Site : www.grace-hollogne.be

Nos bureaux sont accessibles au public tous les jours ouvrables de 8h15 à 12h00 et de 12h45 à 16h30.

L'association est-elle membre d'une fédération ?

- Oui - Laquelle ? :

Est-elle reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles :

Oui (je fournis l'attestation en annexe) - Non

Fréquence des activités

- quotidienne

- hebdomadaire

- mensuelle

- trimestrielle

- semestrielle

- annuelle

- autre :

Bénéficiez-vous d'une aide communale indirecte (mise à disposition de locaux, d'infrastructures, de terrains, de matériel, de personnel, etc.) ?

- Oui - Lesquelles ?

.....

.....

.....

- Non

Si vous utilisez des installations dont vous n'êtes pas propriétaire et s'il ne s'agit pas non plus d'installations mises à votre disposition par l'administration communale, à qui appartiennent-elles et à quelle/s condition/s vous sont-elles conférées ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Objet de votre demande de subside

Pour quelle(s) raison(s) sollicitez-vous une aide financière de la commune ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à, le

Pour l'association, le représentant (Nom + signature)